



Les chiens guides d'aveugles

Fédération Française des Associations de Chiens guides d'aveugles FFAC
71, rue de Bagneux - 75020 PARIS - Tél. : 01 44 64 09 89 - Fax : 01 44 64 09 80

Essentiel 2024

www.chiensguides.fr

La FFAC et ses missions

Fondée en 1972, la Fédération Française des Associations Chiens guides d'aveugles (FFAC) est une association de loi 1901 reconnue d'utilité publique depuis 1981.

Elle coordonne au niveau national :

- la promotion du chien guide ;
- L'organisation et le financement de la formation des éducateurs et moniteurs de chiens guides ;
- le développement des associations fédérées ;
- la qualité de l'éducation, la sélection et l'élevage des chiots ;
- la reconnaissance du chien guide auprès des pouvoirs publics ;

En France, plus de **200 000 personnes aveugles ou malvoyantes** sont éligibles à l'obtention d'un chien guide. Pourtant, seulement 1 % en dispose. En 2024, la FFAC a poursuivi sa mission pour renforcer l'action de son réseau, avec pour objectif de remettre davantage de chiens guides, et garantir aux personnes déficientes visuelles l'autonomie et la sécurité de déplacement qu'elles méritent.

À quoi servent vos dons ?

Lorsque vous faites un don de 100€, il est important de comprendre son utilisation :

	8 €
● Fonctionnement	22 €
● Recherche de fond	
● Missions sociales	70 €

Nos chiffres clés 2024



222 chiens guides remis



1 413 équipes « maître-chien guide » en activité



31 stagiaires en formation métier



12 moniteurs et éducateurs de chiens guides diplômés

Nos réalisations 2024



Les Chiens Guides aux Jeux Olympiques et Paralympiques 2024

Les 5 août et 4 septembre, la FFAC et ses associations fédérées ont participé aux actions de sensibilisation de l'AGEFIPH au Club France (La Villette), pour faire découvrir le rôle du chien guide auprès du grand public et le sensibiliser à l'inclusion des personnes en situation de handicap visuel.



Sensibilisation au ministère de l'Agriculture

Le 19 novembre 2024, dans le cadre de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées (SEEPH), la FFAC, aux côtés de deux associations fédérées, a échangé avec les agents du ministère de l'Agriculture sur l'apport du chien guide dans l'accès à l'emploi des personnes déficientes visuelles.



Journées Portes Ouvertes 2024 – Chiens Guides Days

Le 29 septembre, l'événement a réuni plus de 11 000 visiteurs dans les associations fédérées. Les participants ont découvert le handicap visuel, le parcours du chien guide et la chaîne de solidarité qui le rend possible. Au programme : rencontres avec les équipes, démonstrations, animations et remises de chiens guides. Cette année, l'accent a été mis sur la modernisation de l'identité graphique.



La formation des professionnels du chien guide

L'Association de Formation aux métiers du Handicap visuel par l'Aide Animalière (AFH2A), **seul organisme de formation dans l'éducation du chien guide en France**, dispense un cursus de 2 à 4 ans menant au titre professionnel de moniteur ou d'éducateur de chiens guides d'aveugles. L'année 2024 compte 12 diplômés et 31 stagiaires en cours de formation.



Temps forts de nos associations membres

Grâce aux plans d'aides pluriannuels, les associations poursuivent leurs projets de développement et d'investissement, tout en maintenant un haut niveau d'exigence dans la qualité de leurs actions.

Une année de développement historique pour l'ANM' Chiens Guides

L'Association Nationale des Maîtres de Chiens Guides a renforcé son action en faveur de l'inclusion des personnes déficientes visuelles accompagnées de chiens guides ou d'assistance en reprenant la gestion de l'OBAC (Observatoire pour l'Accessibilité des Chiens Guides). L'association œuvre activement pour faire progresser la législation en faveur du libre accès des maîtres de chiens guides.



Poursuivre les actions pour le bien-être des chiots au CESECAH

En 2024, 255 chiots sont nés. Le CESECAH a poursuivi l'amélioration du cadre de vie des chiots : optimisation des espaces, révision des protocoles d'élevage et ajustements organisationnels. L'éveil et la socialisation restent au cœur des priorités de développement du centre d'élevage.



400^e chiens guides remis : une aventure humaine qui se poursuit

2024 a été marquée par la remise du 400^e chien guide de l'Association de Chiens Guides d'Aveugles de Lyon et du Centre-Est. Durant la cérémonie, un administrateur de l'association, a reçu officiellement sa chienne, entouré de sa famille, de l'éducatrice et de la famille d'accueil. Un moment symbolique qui illustre toute la chaîne de solidarité indispensable à la création de chaque équipe maître-chien guide.

ORIGINE DES RESSOURCES

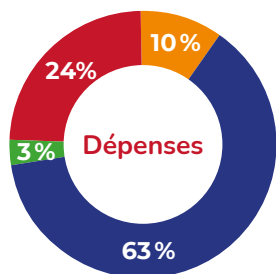
Pour mettre en œuvre ses missions en toute indépendance, la FFAC préserve son autonomie financière. Le total des ressources 2024 affiche une baisse de 3% par rapport à 2023.

92% des ressources proviennent de la générosité du grand public, qui joue un rôle crucial dans le choix des missions que la FFAC souhaite développer avec l'ensemble du mouvement chien guide. Ainsi la FFAC dispose d'une capacité à répondre plus vite aux besoins croissants de ses bénéficiaires et leur offrir une plus grande autonomie.

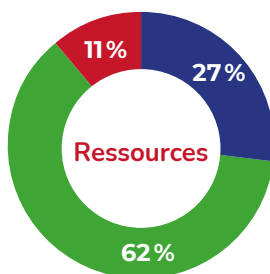
DÉPENSES

Cette année, l'enveloppe globale affectée aux missions sociales a été revalorisée de 34 % pour un montant de 6 411 845 €. Destinée au soutien financier de nos associations fédérées et partenaires, elle représente 66% de nos dépenses réparties ainsi :

- Contribution de fonctionnement - 3 650 K€ • Contribution d'investissements - 100 K€
- Contribution pour les partenaires - 130 K€ • Contribution pour la formation - 773 K€



- Actions réalisées par la FFAC : 63%
- Soutiens à d'autres associations partenaires : 3%
- Recherche de fonds : 24%
- Fonctionnement : 10%



- Dons manuels : 27%
- Legs, donations et assurances-vie : 62%
- Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public : 11%



Bilan simplifié année 2024 Tableau Bilan (en milliers d'euros).

ACTIF	2024	2023
A /Actif immobilisé	12 916	11 092
B /Créances	5 858	6 393
C /Trésorerie nette	37 802	35 111
TOTAL ACTIF	56 576	52 596

PASSIF	2024	2023
Fonds propres	37 943	34 561
D /Fonds reportés	12 984	13 982
E / Provisions pour risques et charges	1 204	217
F / Dettes et autres passifs	4 445	3 836
TOTAL PASSIF	56 576	52 596

A/L'actif immobilisé comprend essentiellement les biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés ainsi que les locaux de la FFAC. **B**/Correspond principalement aux créances des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés. **C**/La trésorerie nette est essentiellement constituée de placements sans risque en capital et aisément mobilisables pour la cause. **D**/Les fonds reportés correspondent aux sommes futures à encaisser sur les legs. **E**/Les provisions pour risques et charges restent stables en 2023. **F**/Les dettes et autres passifs sont composés essentiellement de dettes des legs ou donations, fournisseurs, fiscales et sociales.

Transparences financières

Nos comptes sont certifiés par les Commissaires aux Comptes du cabinet Ernst and Young (EY). L'Inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS) ou la Cour des comptes peuvent contrôler à tout moment l'emploi des ressources issues de la générosité du grand public.

